

RAPPORT DE L'ÉTUDE DE CAS : Lucy Grizzli Sophie (anciennement "La Meute")

JANVIER 2023

CALCUL DE L'EMPREINTE CARBONE D'UN LONG MÉTRAGE QUÉBÉCOIS



Étude réalisée avec le soutien de
Téléfilm Canada

Par
Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER)

Avec la collaboration de
Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ)
Association québécoise de la production médiatique (AQPM)
On tourne vert

CLAUSE

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les opinions, constatations, conclusions ou recommandations exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de Téléfilm Canada ou du gouvernement du Canada. Les gouvernements du Canada et leurs organismes ne sont aucunement liés par les recommandations contenues dans ce document.

RÉSUMÉ

Le calcul de l'empreinte carbone de Lucy Grizzli Sophie aura permis à une équipe de tournage complète de prendre conscience de son impact environnemental et de faire des apprentissages transférables à d'autres plateaux. La clé de la réduction des émissions de gaz à effet de serre est la sensibilisation aux impacts, la formation des équipes de tournage et la simplification des actions respectueuses de l'environnement. Effectivement, cela favorise l'éducation, l'engagement de l'équipe et le maintien des habitudes. Selon la productrice, la présence d'une conseillère attitrée à l'écoresponsabilité fut essentielle pour réussir à mobiliser l'équipe. Il serait donc opportun pour les futurs tournages canadiens d'engager, ou de nommer une personne ressource pour la prise en charge et la sensibilisation aux pratiques écoresponsables. De plus, donner un visage à l'engagement écoresponsable d'une production permet de formaliser l'engagement d'un producteur, de le rendre cohérent avec des gestes concrets et de donner confiance à l'équipe sur le sérieux de la démarche.

À noter que dès le début de l'accompagnement par la conseillère du CQEER, la participation à l'étude de cas a motivé la production à réfléchir et à prendre des actions pour réduire l'empreinte environnementale. Le bilan carbone n'est donc pas entièrement représentatif d'une production conventionnelle, mais plutôt d'une production ayant fourni des efforts en matière d'écoresponsabilité. Il serait fort intéressant d'étudier l'empreinte de plusieurs productions québécoises afin d'avoir une idée plus représentative de l'impact environnemental de l'industrie.

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE	2
1.1 Problématique et objectifs.....	2
1.2 Collaborateurs.....	3
1.3 Choix de la production et critères de sélection	5
1.4 Étapes de réalisation du projet et responsabilités.....	6
2. COLLECTE DE DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS	8
2.1 Accompagnement en préproduction	8
2.2 Présence lors du tournage	8
2.3 Calcul carbone et rédaction du rapport de l'étude de cas.....	10
2.3.1 Espaces hors tournage	10
2.3.2 Espaces de tournage	11
2.3.3 Déplacements	12
2.3.4 Hébergements.....	13
2.3.5 Matériaux.....	14
2.3.6 Élimination	17
2.3.7 Postproduction.....	18
2.4 Constats généraux sur la démarche.....	18
3. BILAN CARBONE	21
4. RECOMMANDATIONS	24
5. CONCLUSION	31
RÉFÉRENCES	33

DÉFINITIONS

Équivalent CO₂

L'équivalent CO₂ (éq. CO₂) est une unité définie par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) permettant de simplifier le calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES). Bien que certains GES (méthane, oxyde nitreux, etc.) réchauffent davantage l'atmosphère que d'autres (par exemple, le méthane a un potentiel de réchauffement 24 fois plus élevé que le CO₂), l'équivalent CO₂ permet de quantifier les différents gaz à effet de serre en utilisant une seule unité de mesure. (Connaissances des énergies, 2016)

Matières résiduelles

Il s'agit de matières ou d'objets rejetés par les ménages, les industries, les commerces ou les établissements, qui sont mis en valeur (récupération, recyclage, réemploi, compost) ou éliminés. Les déchets ultimes sont les matières résiduelles qui ne peuvent être ni récupérées ni valorisées. (Gouvernement du Québec, 2022)

1. MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1 Problématique et objectifs

À ce jour, le secteur de l'audiovisuel est l'un des plus polluants de la planète. Selon une étude réalisée par des chercheurs de l'université de Californie, les studios d'Hollywood polluent davantage que toute autre industrie, à l'exception de l'exploitation pétrolière (Lenglet, 2022). En ce qui concerne la France, le collectif [Ecoprod](#) chiffre les dégâts de l'industrie audiovisuelle à 1,7 million de tonnes de carbone par an. En effet, un long métrage multisite générerait 1000 t en équivalent CO₂¹, ce qui correspond à 10 000 allers-retours Montréal-Toronto en avion.

Selon le promoteur du calculateur Albert d'Angleterre, en 2019, une heure de télévision représente 9,2 t éq. CO₂. La bonne nouvelle est que cette donnée est 10 % plus basse que le résultat obtenu en 2017, soit 10,2 t éq. CO₂ (Matthews, 2020).

Malheureusement, il existe peu d'information sur l'impact environnemental de l'industrie audiovisuelle au Québec. Les données disponibles sur l'impact carbone des tournages proviennent principalement de France (notamment d'Ecoprod) ou des États-Unis (notamment de la [Sustainable Production Alliance](#)) et ne correspondent pas tout à fait à la réalité des tournages québécois. Obtenir des données quantitatives sur l'impact carbone d'une production québécoise s'avère précieux pour construire un argumentaire en faveur de l'écoresponsabilité des plateaux de tournage. À l'échelle de la province, peu de productions ont calculé leur empreinte carbone, et aucune donnée n'a été rendue publique. Le rapport d'impact de l'industrie québécoise fait donc défaut.

Devant ce manque de données quantitatives sur l'impact environnemental de l'industrie audiovisuelle au Québec, le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) et le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) ont proposé un projet d'étude de cas à Téléfilm Canada. Il s'agit de la première étude de ce genre, financée par Téléfilm Canada, une société d'État Fédérale vouée à la réussite de l'industrie audiovisuelle canadienne dont le mandat principal est de favoriser l'accès et l'excellence en offrant des programmes qui appuient la résonance culturelle et l'engagement public. Téléfilm soutien les entreprises dynamiques et les talents créatifs à l'aide de financement et de promotions de ces productions par l'entremise de ses divers fonds et programmes.

L'objectif principal de l'étude consiste à analyser les émissions de CO₂ des différents départements impliqués dans une production pour en connaître les impacts. Le calcul a été réalisé à l'aide du calculateur « [We are Albert](#) ». Les résultats peuvent constituer un premier point de référence pour d'autres productions québécoises. Ce rapport dresse les constats découlant de cette collecte de données en vue d'un bilan carbone et fournit les résultats obtenus. De plus, ce rapport a pour objectif de démontrer les démarches et les gestes à adopter sur les plateaux de tournage afin d'améliorer le bilan de carbone de ceux-ci.

¹ Selon les chiffres d'Ecoprod (France).

MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.2 Collaborateurs

À propos du CQEER

Initié par le Réseau des femmes en environnement, le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) est un carrefour d'information et d'échange qui facilite et encourage l'organisation d'événements durables et écoresponsables au Québec. L'équipe du CQEER, un organisme à but non lucratif, a accompagné plus de 9 000 organisateurs d'événements partout au Québec depuis son lancement en janvier 2008. Ses objectifs sont les suivants :

- Réduire l'impact environnemental des événements ;
- Développer des habitudes de gestion basée sur les principes de développement durable ;
- Favoriser la consommation responsable ;
- Favoriser les retombées locales et maximiser les bénéfices pour la société ;
- Partager l'expertise existante ;
- Faire rayonner les initiatives durables du domaine événementiel.

Bien que le CQEER se spécialise dans les événements, il s'est tout de même forgé une expertise dans les arts vivants et les plateaux de tournage en travaillant sur des projets visant à rendre le milieu culturel plus écoresponsable. Il est partenaire fondateur du programme On tourne vert et partenaire expert de contenu. Il est responsable de la gestion de la certification.

À propos du BCTQ

Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de contribuer au développement et à la compétitivité du Québec comme centre de production multiécran de calibre international. Il génère des investissements en territoire québécois en s'appuyant sur des programmes d'incitatifs fiscaux compétitifs, le savoir-faire des membres de la filière, la diversité géographique et architecturale, la qualité des infrastructures et la capacité de l'industrie à exporter ses produits sur les marchés étrangers. Le BCTQ est l'un des trois partenaires fondateurs du programme On tourne vert.

À propos d'On tourne vert

L'objectif du programme On tourne vert (OTV) est de faciliter l'adoption de gestes écoresponsables lors des productions audiovisuelles. On tourne vert offre des pistes d'action, des outils et des références aux productions, quel que soit leur taille ou leur type, afin de leur permettre de réduire leur impact sur l'environnement.

MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE

À propos de l'AQPM

L'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) regroupe, représente et conseille plus de 160 entreprises de production indépendante en cinéma, télévision et web, soit la vaste majorité des entreprises québécoises produisant ou coproduisant pour tous les écrans, en langue française ainsi qu'en langue anglaise. L'AQPM est un partenaire rassembleur du programme On tourne vert.

À propos de Max Films Média inc. (Film La Meute inc.)

Fondée en 2013, Max Films Média est une entreprise montréalaise qui a pour mission de produire des films de tout genre, avec une signature cinématographique forte.

Max Films Média inc. (Film La Meute inc.)

1560, rue du Verger

Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)

J3V 3L7

À propos de K.O. 24 inc.

Fondée en 2012, K.O. 24 inc. est une entreprise québécoise de production de films et de matériel visuel. K.O. 24 a comme mission de divertir et émouvoir des gens partout sur la planète.

K.O. 24 inc.

651, rue Notre-Dame Ouest, bureau 550

Montréal (Québec)

H3C 1H9

MISE EN CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Échéancier de projet

Période (2022)	Déroulement
Mai	Préproduction - Rencontre de démarrage
Mai-Juin	Préproduction - Rencontres avec les différents départements et participation à des rencontres de suivi
Juillet-Août	Visites sur le plateau
Septembre-Novembre	Entrée des données dans le calculateur « We are Albert »
Octobre	Rencontre de présentation à Téléfilm Canada
Octobre-Novembre	Rédaction du rapport par le CQEER et révision par le BCTQ et la maison de production
Décembre	Remise du rapport à Téléfilm Canada

2. COLLECTE DE DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

2.1 Accompagnement en préproduction

Voici les tâches qui ont été accomplies pour cette première étape de l'accompagnement :

- Présentation de la démarche à l'équipe ;
- Présence aux rencontres de suivi ;
- Création d'aide-mémoire (de type listes de rappels) envoyés à chaque département ;
 - Une liste des actions écoresponsables possibles a été envoyée à chaque département.
- Rencontre des différents départements ;
 - Chaque département a été rencontré pour valider sa compréhension des actions. Le but étant de comprendre la réalité de chacun et chacune, de trouver des solutions, et de mieux cerner les types de données qui pourraient être recueillies pour le bilan carbone.
- Planification de la prise de données pour le calculateur carbone ;
- Planification de la présence sur le plateau ;
- Familiarisation avec le calculateur « We are Albert ».

Piste d'amélioration : Pour les prochains tournages de longs métrages canadiens, il serait opportun d'engager ou de nommer une personne-ressource afin de procéder à la prise en charge et à la communication des pratiques écoresponsables relatives aux tâches listées ci-dessus.

2.2 Présence lors du tournage

Durant les premières semaines de tournage, une conseillère du CQEER a été présente sur place tous les jours à raison de 2 à 10 heures par jour. Son rôle était de mettre en place des initiatives écoresponsables (bacs de tri, etc.) selon les besoins de chaque lieu de tournage. La communication des habitudes à adopter a favorisé l'adoption des bonnes pratiques. Une conseillère était présente au moins une fois sur chaque nouveau lieu de tournage, notamment pour effectuer le maintien des acquis et répondre aux questions de l'équipe en cas de besoin.

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

Durant le tournage, la conseillère a accompli les tâches suivantes :

- Présence à l'heure du repas pour aider avec le tri des matières résiduelles ;
 - Afin de sensibiliser et éduquer l'équipe au tri des matières selon les règles locales, des courriels ont été envoyés pour présenter les matières acceptées et refusées par la municipalité. Ces courriels ont permis de rappeler les bonnes pratiques de tri (par exemple, le carton souillé doit aller au compost et non pas au recyclage). Puisque les membres de l'équipe travaillent de longues journées et reçoivent de multiples courriels, la présence à l'heure du repas est essentielle à la compréhension et l'assimilation des bonnes pratiques. La production a pu constater que l'équipe éprouvait de la difficulté à maintenir un bon triage lorsque la responsable était absente.
- Estimation du volume ou nombre de portions restantes après les repas ;
- Gestion des matières résiduelles ;
 - La conseillère s'est chargée d'afficher les directives et de regrouper les bacs de tri en îlots (pour s'assurer qu'aucune poubelle ne soit orpheline). Un endroit pour récupérer les matières dangereuses (piles, ampoules, etc.) a également été emménagé.
- Demandes pour obtenir les données nécessaires au calcul carbone, tant auprès de l'équipe que des fournisseurs ;
- Discussions avec les fournisseurs (p. ex. : locateurs de véhicules, traiteurs) de la meilleure façon d'obtenir les données et présentation de la démarche ;
 - La sensibilisation des fournisseurs à l'importance de la démarche a notamment permis de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. À titre d'exemple, les brûleurs de réchauds utilisés par un des traiteurs ont été rassemblés dans une boîte de carton pour les sensibiliser à leur recyclabilité. Il s'agit en effet d'une matière qui doit être apportée à l'écocentre pour être correctement recyclée.
- Collaboration avec le département de régie ;
- Réponses aux questions de l'équipe ;
- Prise de photos en vue de la certification On tourne vert ;
- Pesée des matières résiduelles (recyclage, compost, déchets ultimes) à la suite des repas ;
- Autres collectes de données pour le bilan carbone

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS



Le fait d'avoir une personne attitrée à l'écoresponsabilité du plateau représente une véritable valeur ajoutée. Une personne-ressource sur place **favorise l'éducation, l'engagement de l'équipe et le maintien des habitudes.**

Selon la productrice, la présence d'une conseillère attitrée à l'écoresponsabilité a été essentielle à la mobilisation de son équipe.

2.3 Calcul carbone et rédaction du rapport de l'étude de cas

Le troisième volet du mandat consistait à puiser les données manquantes dans les notes de frais de chaque département, à la fin du tournage, et à compiler l'information à l'aide du calculateur carbone.

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre (en tonnes d'équivalent CO₂ ou éq. CO₂) a été effectué à l'aide du calculateur Albert. La méthodologie utilisée pour la collecte des données est présentée pour chacune des sept (7) catégories suivantes : espaces hors tournage, espaces de tournage, déplacements, hébergements, matériaux, élimination, et postproduction.

2.3.1 Espaces hors tournage

Cette catégorie regroupe les salles d'appui et le studio de répétition. Pour certains espaces hors tournage, lorsqu'il était difficile d'isoler les données de consommation énergétique, nous avons utilisé les références fournies par le calculateur Albert. Par exemple, pour une salle louée à l'hôtel où l'équipe logeait, voici les données entrées dans le calculateur :

- Type d'espace : Bureau de production
- Type d'énergie : Électricité
- Mesure de référence : Air climatisé standard
- Nombre de personnes travaillant à un bureau : 6
- Nombre de jours : 6
- Résultat = 0,00035 t de CO₂

Le résultat utilise les informations qui le précèdent et le pays du tournage pour déterminer le type de consommation énergétique et obtenir le facteur d'émission correspondant.

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

2.3.3 Déplacements

Pour ce volet, la collecte des données a exigé plusieurs cycles d'essai et erreur. La première avenue explorée : compter les déplacements effectués par les chauffeurs de navettes pour un jour et multiplier le résultat par le nombre de jours de tournage. Avec cette méthode, nous aurions obtenu une donnée imprécise.

Pour les déplacements de l'hôtel au lieu de tournage, incluant les déplacements en navettes et en véhicules personnels, il aurait également été possible de puiser l'information à même les mémos de transport quotidiens. Les mémos étaient envoyés tous les jours par la coordonnatrice de production et comprenaient les informations nécessaires pour le calcul carbone (type de véhicule, lieu de départ et destination). À la fin de chaque document, l'ensemble des adresses (hôtel, salle d'appui, base, lieu de tournage) étaient indiquées.

En revanche, cette méthode représentait une grande charge de travail puisqu'il fallait compiler les déplacements un à un et trouver les distances parcourues en kilomètres à l'aide de Google Maps.

La façon la plus efficace de compiler les données pour le transport s'est avérée être de calculer les déplacements effectués à partir des notes de frais, à la fin du tournage. Puisque le calculateur tient seulement compte des dépenses remboursées par la production, nous avons épluché les notes de frais des membres de l'équipe pour isoler les remboursements d'essence. Cette méthode permet de capturer les dépenses d'essence pour les véhicules personnels ainsi que la consommation des véhicules loués (navettes, camions, etc.), tout en incluant les courses de la costumière, les trajets des assistants de production, les déplacements de l'accessoiriste, les trajets des navettes, les déplacements des camions de matériel, etc.

Il aurait été également possible de demander à la (ou aux) compagnie de location de nous fournir, lors du retour des véhicules de location, les informations suivantes pour chacun :

- Modèle et année ;
- Type de carburant ;
- Kilomètres parcourus durant la période de location.

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

Données collectées

- La distance parcourue pour les visites techniques et celles de repérage en préproduction. Pour les visites techniques, un autobus avait été loué pour éviter les déplacements individuels. Nous avons donc consulté les itinéraires pour calculer le kilométrage parcouru.
- Les dépenses liées à l'achat d'essence ou de diesel pour les différents camions d'équipement (caméra, son, etc.) et de décors.
- La dépense totale d'essence pour le véhicule de scène.
- Certaines entreprises de services facturent des frais de déplacement, par exemple pour le gardiennage des camions ou la livraison des toilettes. Ces frais ont été entrés dans le calculateur, bien que leur impact soit négligeable.



Bons coups pour cette catégorie

Pour les déplacements en véhicules personnels, il y avait en moyenne 4 passagers (incluant le conducteur) par véhicule, ce qui démontre un bel effort de covoiturage.



Constats

- Les dépenses d'essence de la régie représentent des émissions de 27,82 t de CO₂ (sur le total de 92,89 t pour la catégorie Déplacements).
- 12 % est reliée aux trajets des assistants de production (navettes de l'hôtel au plateau, navettes entre le plateau et la salle d'appui, retour à Montréal, etc.), soit 11,24 t de CO₂.
- Les visites techniques et de repérage ont contribué 8,8 t de CO₂.
- L'empreinte liée aux camions de matériel (décors, caméra, etc.) était de 8,47 t de CO₂.
- La production n'a pas loué de véhicules électriques. En discutant de ce point, l'équipe de production a indiqué qu'il est difficile, voire impossible, de louer les véhicules nécessaires en version électrique. Le CQEER a souvent été témoin de cette difficulté.

2.3.4 Hébergements

Données collectées

Pour l'hébergement, nous avons demandé à la coordonnatrice de production de nous fournir les informations suivantes :

- Le type d'hébergement (hôtel économique, haut de gamme, appartement, maison, etc.);
- Le nombre de chambres utilisées;
- Le nombre de nuitées réservées.

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

Pour chaque séjour, ces trois informations suffisent pour utiliser le calculateur carbone, tout comme c'est le cas pour d'autres calculateurs de GES en culture tel que Creative Green et le calculateur événementiel d'AGÉCO et CQEER.



Bons coups pour cette catégorie

Un des hôtels choisis détient la certification **Clé Verte**, une certification qui reconnaît les hôtels engagés à améliorer leur rendement environnemental. Cet hôtel a donc pris plusieurs engagements écoresponsables.



Constat

Puisqu'au Québec, l'empreinte carbone liée à l'utilisation d'électricité (hydroélectricité) est minime, le bilan lié à l'hébergement est de seulement 0,0919 t d'équivalent CO₂.

2.3.5 Matériaux

Cette catégorie regroupe l'alimentation (repas), et les matériaux suivants : piles, carton, verre, métal, peinture, papier, plastique, textiles, bois.

Données collectées

Alimentation

- Repas servis par les traiteurs : nous avons estimé le nombre de repas servis contenant du porc, du poulet et du poisson et le nombre de repas végétariens.
- Repas servis par la cantinière : après la fin du tournage, la cantinière nous a fourni son menu et le nombre de portions prévues par jour. Puisque le format « collation » est différent du format « repas » exigé par le calculateur, nous avons fait correspondre trois (3) collations à un repas. L'encadré qui suit présente le nombre de repas (collations et repas des traiteurs) servis durant le tournage :

Végétarien - 1485 repas - 1,13 t de CO₂

Poulet - 555 repas - 1,60 t de CO₂

Poisson - 308 repas - 0,77 t de CO₂

Porc - 742 repas - 2,33 t de CO₂

Bœuf - 62 repas - 0,61 t de CO₂

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

- Contenants et ustensiles utilisés par la cantinière : nous avons comptabilisé les boîtes d'ustensiles (en bambou) et de contenants (en carton compostable) achetées par la cantinière, obtenu leurs poids auprès du fournisseur pour ensuite calculer les données requises par le calculateur.
- Verre : nombre de bouteilles en verre (alcool, vin, bière, kombucha).

Costumes

- Dimensions et densité d'un pan de tissu neuf utilisé pour les costumes. Pour ce qui est des textiles, le calculateur s'intéresse seulement aux textiles neufs, pas ceux de seconde main. Il faut indiquer la densité du tissu et ses dimensions dans le calculateur.
- Quantité de vêtements neufs pour les costumes, compilés dans le calculateur selon le type (t-shirt, pantalon, robe, jupe ou manteau) et le matériau principal du vêtement (soie, coton, cuir, nylon, polyester ou inconnu).

Décors et accessoires

- Canettes de métal : à partir des factures des accessoiristes, notamment, nous avons déterminé le nombre de canettes de boisson achetées.
- Matériaux pour les décors : à partir des factures remises à la production, nous avons déterminé le volume de bois utilisé, en se basant sur les quantités et les dimensions des morceaux. Dans les factures, nous avons également trouvé les dépenses correspondant à la peinture. Les quantités ont été indiquées en litres (L). Il a fallu parfois consulter les sites web des fournisseurs pour déterminer le type de peinture (mat ou lustré, à base d'eau ou d'huile), information requise par le calculateur. Environ 59 L de peinture ont été utilisés pour les décors, tous types confondus, pour un bilan de 0,125 t de CO₂.

Bureau de production

- Papier et carton : nous avons quantifié le papier utilisé au bureau de production. À partir de la facture de location de l'imprimante, nous avons déterminé le total d'impressions.

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS


2.3.6 Élimination

Pour quantifier les matières résiduelles générées, le CQEER a pesé les sacs de matières à l'aide d'une balance de type pèse-bagage.


Données collectées

- Poids (en kilogrammes) des matières recyclables, des matières compostables et des déchets ultimes générés durant les repas ;
- Le volume de matières générées par la cantinière a été estimé ;
- Dons de costumes : nous avons demandé aux costumiers quelle proportion des vêtements a été donnée ;
- Pour les décors, nous avons considéré la matière (majoritairement du bois) apportée à l'écocentre. La facture de l'écocentre a permis d'obtenir une estimation du volume remis.

Bons coups pour cette catégorie

 Certains éléments de décors ont été vendus à l'équipe, ce qui a permis de leur donner une seconde vie. Le bois utilisé pour les décors a pu être apporté à l'écocentre, moyennant des frais. Nous avons contacté l'écocentre en amont pour valider la possibilité de leur remettre ces matières (les écocentres sont généralement réservés aux résidents d'un territoire et leur accès est conditionnel à la présentation d'une preuve de résidence).

Constats

 Le fait d'avoir une conseillère du CQEER qui aidait au tri à l'heure des repas permettait de limiter les erreurs de tri et le taux de contamination. À d'autres endroits sur le plateau, nous avons constaté que lorsque la conseillère était absente, beaucoup d'ustensiles jetables emballés étaient mis au recyclage. De plus, beaucoup de contenants compostables étaient mis au recyclage et à la poubelle par erreur. Il est difficile d'avoir un taux de contamination exact vu l'absence de la conseillère.

Voici toutefois les estimations : compost contaminé à 5 %, recyclage contaminé à 25 %, poubelle contaminée à 50 %. Comme c'est le cas ailleurs, les erreurs de tri sont fréquentes et le niveau de contamination dépasse souvent le taux admissible pour les recycleurs. Dans le sondage qui a été envoyé à l'équipe suite au tournage, 92 % des personnes ont mentionné que les bacs facilitaient le tri des matières. La mise à disposition de sacs de compost pour les accessoiristes a permis la valorisation des pertes de nourriture.

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

2.3.7 Postproduction

Les espaces utilisés pour les visionnements du film et pour le montage ont été pris en compte dans le calculateur, à l'aide des données de références intégrées au calculateur. Pour la suite de montage, nous avons indiqué le type d'énergie (électricité), le nombre d'heures par jour passées dans la suite et le nombre de jours total. Le même exercice a été effectué pour la salle où ont eu lieu les visionnements.

L'empreinte carbone pour cette catégorie s'élève à 0,00296 t de CO₂. Cette empreinte inclut 47 jours dans une suite de postproduction à raison de 10 heures par jour pour le montage, et 8 jours à raison de 3 heures par jour pour les visionnements du film. La consommation d'énergie liée au montage équivaut à 1409 kWh, et celle liée aux visionnements, à 72 kWh.

2.4 Constats généraux sur la démarche

Dès le début de l'accompagnement par la conseillère du CQEER, la participation à l'étude de cas a motivé la production à réfléchir et à prendre des actions pour réduire l'empreinte environnementale. Le bilan carbone n'est donc pas entièrement représentatif d'une production conventionnelle, mais plutôt d'une production ayant fourni des efforts en matière d'écoresponsabilité. Il serait fort intéressant d'étudier l'empreinte de plusieurs productions québécoises afin d'avoir une idée plus représentative de l'impact environnementale de l'industrie.

COLLECTE DES DONNÉES ET PRINCIPAUX CONSTATS

Les départements clés d'une démarche écoresponsable réussie :

- La production, car c'est elle qui porte la vision et fait les liens avec les fournisseurs (p. ex. : les traiteurs) ;
- La régie, notamment pour la cantine quant au choix de servir les aliments en vrac (sans emballage), d'utiliser des contenants compostables et des tasses réutilisables, et pour tout ce qui entoure la gestion des matières résiduelles ;

Le département artistique (décors et accessoires) présente davantage d'opportunités de réduction à la source puisque c'est souvent l'endroit où la consommation et le gaspillage de ressources sont importants ;

Piste d'amélioration : L'agent ou l'agente écoresponsable de plateau doit avoir accès aux budgets et aux chiffres à la fin du tournage afin de pouvoir évaluer correctement l'ensemble des impacts de la production. Une entente de confidentialité est envisageable si des informations de nature confidentielle doivent être divulguées pour le calcul de l'empreinte du long métrage.

RECOMMANDATIONS

4.2 - Efforts sociétaux



4.2.1 - Gestion des matières résiduelles :

L'un des plus grands défis auxquels les plateaux de tournage font face en matière d'écoresponsabilité est la gestion des matières résiduelles. Les productions se voient souvent refuser l'accès aux écocentres qui sont habituellement réservés aux personnes résidentes.

Parmi les solutions possibles, mentionnons la mise en place de points de chute pour les matériaux résiduels à des endroits stratégiques de Montréal. Ces points de chute pourraient être accessibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Voici quelques exemples d'emplacements stratégiques : les studios MELS, le studio Grande, Cinepool, ou les garages d'arrondissements.

Les autres villes qui accueillent souvent des tournages devraient également prévoir des lieux pour le dépôt des matières résiduelles. Ces villes pourraient également ajouter des conditions à l'octroi d'un permis de tournage en fonction du respect de certaines exigences (actions écoresponsables).

4.2.2 - Approvisionnement :

Les entreprises de location d'équipement ont des solutions qui pourraient intéresser les plateaux de tournage. En effet, il serait judicieux de tester ces solutions pour les adapter à la réalité des plateaux. Par exemple, bien que les génératrices solaires et éoliennes ne soient pas assez puissantes pour répondre aux besoins énergétiques des plateaux de tournage, elles pourraient tout de même être utiles pour combler certains besoins énergétiques (p. ex. : éclairage).

La mutualisation des équipements est également une avenue intéressante pour réduire les coûts d'acquisition d'équipements. Chaque studio pourrait avoir un équipement complet comprenant des bacs de tri des matières, de l'affichage et des cendriers pour recycler les mégots de cigarette. Ces équipements pourraient être mis à la disposition des productions.

RECOMMANDATIONS

4.3 - Efforts gouvernementaux et institutionnels



Recommandations générales :

Au fil de nos accompagnements auprès de longs métrages, courts métrages et séries télévisées, nous avons constaté l'engouement et la volonté des maisons de production à mettre en place des actions écoresponsables.

Malheureusement, celles-ci sont souvent limitées dans leur capacité à acquérir les équipements nécessaires à la gestion adéquate des matières résiduelles, à faire des choix d'approvisionnement responsables ou à mobiliser une personne chargée de la mise en place des mesures écoresponsables. Le budget semble être le principal frein à l'adoption d'actions écoresponsables, notamment parce que l'équipement (p. ex. : location de cendriers pour le recyclage des mégots) et une personne à temps plein représentent des coûts supplémentaires. De toute évidence, beaucoup plus de productions prendraient des engagements écoresponsables si des incitatifs financiers étaient disponibles.

Nous tenons à souligner l'importance du soutien des bailleurs de fonds pour l'industrie dans cette transition écologique, surtout dans ce contexte de crise climatique. Il serait d'ailleurs pertinent de réaliser d'autres études de nature budgétaire afin de déterminer les incitatifs financiers les plus percutants pour l'industrie.

Au Québec, le milieu de l'événementiel et le milieu culturel ont déjà entamé cette réflexion. Tourisme Montréal et le ministère du Tourisme du Québec (2022) ont inclus un critère pour le financement des événements et des festivals : faire la démonstration d'une démarche écoresponsable.

Pour ce qui est du ministère du Tourisme du Québec, les festivals et événements touristiques soutenus dans le cadre de son volet 1 devront obtenir une classification par une entreprise détenant la certification « Gestion responsable d'événements » en vertu de la norme **BNQ 9700-253** (Ministère du Tourisme, 2022).

Enfin, le Conseil des arts et des lettres du Québec demande maintenant que les organismes qui souhaitent participer à la mission 2024 s'engagent :

- À s'inscrire à la plateforme Creative Green et à produire [...] le détail des données relatives à leur empreinte carbone ;
- À adopter un plan d'action en matière de développement durable incluant une composante écoresponsable (CALQ, 2022).

Pour le secteur de l'audiovisuel, en plus des critères et des contraintes, nous croyons qu'une aide supplémentaire sous forme d'incitatifs financiers serait grandement bénéfique. Nous pensons qu'une telle aide permettrait d'entraîner de véritables changements sans ajouter de charge de travail supplémentaire aux équipes de tournage

5. CONCLUSION

En somme, le calcul de l'empreinte carbone a permis à une équipe complète de prendre conscience de son impact environnemental et de faire des apprentissages transférables à d'autres plateaux. La clé de la réduction des émissions de gaz à effet de serre est **la sensibilisation aux impacts, la formation des équipes de tournage et la simplification des actions respectueuses de l'environnement.**

Le long métrage québécois a son impact carbone. C'est avec fierté que nous avons accompagné cette production engagée tout au long du processus. Plus il y aura de productions qui calculent leur empreinte carbone, plus nous nous rapprocherons d'une référence qui permettra aux productions québécoises de se positionner par rapport au reste du monde.

Merci à :

Téléfilm Canada

Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ)

On tourne vert

L'Association québécoise de la production médiatique (AQPM)

Un merci tout spécial à :

Félize Frappier productrice et présidente de MFM et Laurence-Lavoie-Tremblay, adjointe exécutive de MFM

Les Films De La Meute inc. (Max Films Média inc. et K.O. 24 inc.)

Nous vous remercions pour votre soutien et votre engagement à travers ce projet.



RÉFÉRENCES

Barnabé, L. (2023). Faire rêver sans polluer, Le défi du cinéma écoresponsable en Colombie-Britannique. CBC Radio-Canada.

<https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/5242/hollywood-nord-tournage-vert-recyclage-pollution>

Connaissances des énergies. (2016). Gaz à effet de serre : qu'est-ce que l'équivalent CO₂ ?

[https://www.connaissancesdesenergies.org/questions-et-reponses-energies/gaz-effet-de-serre-quest-ce-que-l-equivalent-CO₂](https://www.connaissancesdesenergies.org/questions-et-reponses-energies/gaz-effet-de-serre-quest-ce-que-l-equivalent-CO2)

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). (2022). L'écoresponsabilité comme nouvelle orientation du Soutien à la mission des organismes artistiques.

<https://www.calq.gouv.qc.ca/en/news-and-publications/news/eco-responsabilite-soutien-mission-organismes-2024>

Gallant, L. (2022). Quelle est votre empreinte carbone en voyageant en avion ou en voiture ? Ici Bas-Saint-Laurent, Radio-Canada.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1877960/environnement-emission-gaz-effet-serre-transport-aerien-tourisme-voyage>

Gouvernement du Québec. (2022). Fiche du terme Matière résiduelle.

<https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=7823>

Lenglet, F. (2022). ÉDITO Cinéma : l'industrie épinglée pour sa forte empreinte carbone. RTL.

<https://www.rtl.fr/culture/cine-series/edito-cinema-l-industrie-epinglee-pour-sa-forte-empreinte-carbone-7900195058>

Matthews, A., (2020). Annual Report 2019-2020. We are Albert.

https://wearealbert.org/wp-content/uploads/2020/10/albert_AnnualReport_19-20.pdf

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2021). Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990.

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/inventaire1990-2019.pdf>

Ministère de la transition écologique. (2020). Bilan énergétique de la France pour 2020.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/bilan-energetique-2020/>

RÉFÉRENCES

Ministère du Tourisme. (2022). Aide financière aux festivals et aux événements touristiques.
<https://www.quebec.ca/festivals-evenements-touristiques>

Radio-Canada. (22 avril 2022). Quelle est votre empreinte carbone en voyageant en avion ou en voiture ?
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1877960/environnement-emission-gaz-effet-serre-transport-aerien-tourisme-voyage>

Tourisme Montréal. (2022). Programme d'aide aux partenaires.
<https://toolkit.mtl.org/fr/programmes-daide-aux-partenaires>

Unpointcinq. (2019). Une tonne d'équivalent CO₂, c'est gros comment ?
[https://unpointcinq.ca/comprendre/tonne-equivalent-CO₂/#:~:text=Autrement%20dit%2C%20une%20tonne%20de.CO₂](https://unpointcinq.ca/comprendre/tonne-equivalent-CO2/#:~:text=Autrement%20dit%2C%20une%20tonne%20de.CO2)

U.S. Energy Information Administration. (2021). Electric Power Monthly. U.S. Department of Energy, Washington, DC 20585.
<https://www.eia.gov/electricity/monthly/archive/february2022.pdf>

Vallée, P. (2019). Et si vous deveniez écomanager ? We demain. Collectif Écoprod.
https://www.wedemain.fr/inventer/nouveau-metier-et-si-vous-deveniez-eco-manager_a4369-html/

We Are Albert Carbon Calculator: <https://wearealbert.org/>